

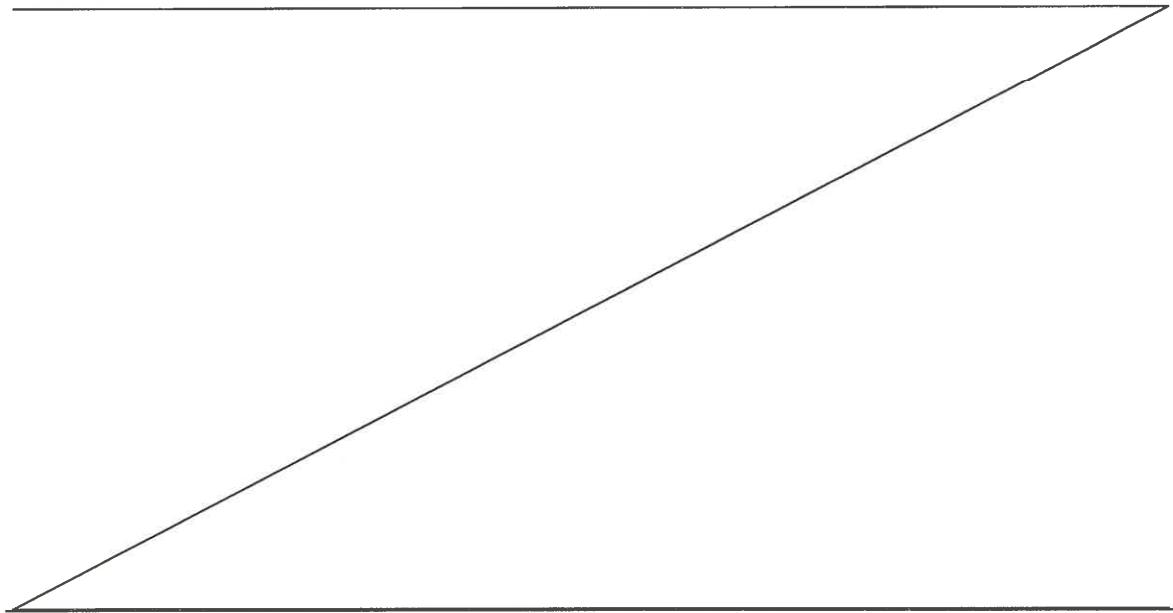


PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner qui sera tenue le 9 décembre 2024 à 19 h 30, le conseil approuvera le budget pour l'année 2025 et le plan triennal des immobilisations pour les années 2025-2026-2027.



DONNÉ àAscot Corner.....ce.....28.....jour de.....novembre de
l'an deux mille vingt-quatre.

Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général / Greffier-trésorier
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés
par le conseil, le 28 novembre 2024, entre 8h00 et 16h00 heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 novembre 2024.

Directeur général / greffier-trésorier